

## L'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître la réglementation en vigueur concernant le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Comprendre l'utilité d'un Document Unique
- Evaluer les risques de la société :
  - o Faire un état des lieux des risques de la société
  - o Faire un état des lieux des moyens de prévention en place dans la société
  - o Cibler des actions d'amélioration en prévention des risques
- Mettre en place un plan d'action Prévention
- Animer l'avancement des actions de Prévention
- Gérer la mise à jour du Document Unique

### Personnes concernées et prérequis :

Public concerné : Chef d'entreprise / référent sécurité / animateur HSE

Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur et navigation internet)
- Connaissances de base en sécurité au travail.

### Intervenant :

L'intervenant PAC est un consultant en prévention des risques professionnels.

### Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 5 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

### Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur et PC

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence par jour de formation prévue, attestation de présence à une action de formation.*

*Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test final sous forme de questions à choix multiples (QCM).*

*Mesure de la qualité globale de la formation par les stagiaires : évaluation à chaud.*

### Matériel nécessaire pour suivre la formation :

### Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,
- Réponse dans un délais de 48 heures.

Conditions d'accès :

- Respect des CGV,
- Avoir satisfait les prérequis

## CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la Formation :

REGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LE DOCUMENT UNIQUE

- Code du travail – les différents textes de lois en vigueur
- Présentation des institutions françaises en Prévention des risques professionnels
- Différenciation entre obligation et recommandation
- L'utilité du Document Unique – un outil de management
- La finalité et enjeux de la prévention dans une entreprise

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Différenciation entre danger et risques
- Les différents dangers et risques au sein de la société
- Les différents moyens de prévention en place au sein de l'entreprise (méthode des 5 M)
- Méthode d'analyse des risques en fonction des facteurs : Fréquence – Gravité - Maîtrise

REALISATION D'UN PLAN D' ACTIONS

- En fonction de l'évaluation des risques professionnels, hiérarchiser les priorités d'action
- Définir des acteurs du plan d'actions préventions
- Animation du plan d'actions préventions

GESTION DE LA MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

- Notions de mise à jour du Document Unique
- Méthode de mise à jour du Document Unique
- Communiquer autour du Document Unique

**Informations complémentaires :** Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel [contact@pacsecurite.fr](mailto:contact@pacsecurite.fr).